



Casier judiciaire pour cheques non payes

Par **Salameh**, le **06/11/2008** à **09:04**

J'aimerais bien savoir si jamais on peut avoir un casier judiciaire pour des cheques sans provisions et/ou un credit bancaire non rembourse.

Si c'est le cas, pour combien d'annees ce casier judiciaire restera en vie/applicable.

Si ce n'est pas le cas, est ce qu'on peut emettre une interdiction au territoire le cas echeant, et si c'est oui, pour combien d'annees l'interdiciton sera applicable, et mille merci d'avance,